// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04 novembre 2026

Suspension du Fonds Chaleur : un choc pour l'ensemble de la filière

Le gouvernement a annoncé hier, sans aucune concertation, la suspension du guichet du Fonds Chaleur. Alors qu'aucune information sur le calendrier d'un éventuel redémarrage de ce dispositif n'a été donnée, cette décision place des centaines de projets et d'emplois dans une situation de très grande incertitude. Pour toute la filière - collectivités, bureaux d'étude, entreprises et équipementiers - mobilisée pour réaliser des projets de décarbonation de la chaleur et de réseaux de chaleur et de froid, cette annonce est un choc. Elle marque une rupture au moment même où la sortie des énergies fossiles est une urgence. La filière appelle le gouvernement à renoncer à ce moratoire et réouvrir ce dispositif essentiel pour la souveraineté énergétique de notre pays et le pouvoir d'achat des Français.

Alors que la flambée des prix des énergies fossiles sur le marché international pèse chaque jour davantage sur le coût du chauffage pour les Français, le gouvernement met un coup d'arrêt à une politique publique qui déploie l'un des meilleurs boucliers contre les prix chers.

Rien qu'en 2025, les installations qui ont pu se développer grâce au Fonds chaleur depuis sa création - réseaux de chaleur, pompes à chaleur, géothermie, biomasse, solaire thermique ou encore récupération de chaleur - ont permis d'éviter d'importer 52,5 TWh de gaz fossile, soit l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 5 millions de logements. Sur cette même période, l'ensemble des installations soutenues par ce mécanisme ont permis 2,6 Mds€ d'économies sur la balance commerciale[1].

Au-delà de l'efficience environnementale et économique du Fonds Chaleur, unanimement reconnue, les acteurs de la filière alertent très fortement le gouvernement : suspendre ce dispositif sans avoir préalablement identifié et proposé une solution conciliant dynamique de projets et contrainte budgétaire revient à instaurer un moratoire.

La filière solaire photovoltaïque a déjà connu un tel coup d'arrêt en 2010, et il s'était traduit par la perte de très nombreux emplois et la destruction de tout un écosystème de la transition énergétique. Ne reproduisons pas ces erreurs avec le Fonds Chaleur !

Nous appelons donc le gouvernement à renoncer à cette suspension et à entamer sans délai une concertation avec les acteurs de la filière afin d'étudier les pistes d'amélioration envisageables pour répondre à l'ensemble des projets déposés.

[1] En comparaison du gaz qu'il aurait fallu importer pour produire cette chaleur en l'absence de ces projets, *avec un prix du gaz à 50 €/MWh.*

Contacts presse :
contact@afpg.asso.fr

L'association française des professionnels de la géothermie (AFPG) regroupe des installateurs de chauffage et de climatisation, des bureaux d'études thermiques, des bureaux d'études de géosciences, des entreprises de forage, des exploitants et les promoteurs des réseaux de chaleur, les acteurs manufacturiers de la filière géothermie et électricité. Des associations
partenaires : AFPAC, ATEE, Syndicat des Foreurs d'Eau et de Géothermie (SFEG), le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les pôles de compétitivité en géosciences (Avénia, S2E2) sont également des membres actifs et font partie du conseil d'administration.

Suivre l'AFPG sur www.afpg.asso.fr AFPG

Contacts presse :
Françoise Jouet
contact@agirpourleclimat.net

L'association Agir pour le Climat est une association loi 1901, citoyenne et transpartisane, dont l'objectif est de contribuer à l'élaboration de solutions concrètes pour financer la transition écologique et solidaire en Europe.

Suivre Agir pour le Climat sur www.agirpourleclimat.net

Contacts presse :
Julia INGRASSIA
jingrassia@amorce.asso.fr
04 81 91 84 66

Créée en 1987, **AMORCE** constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, de gestion durable de l'eau et de transition écologique des services de propreté.
Suivre AMORCE sur www.amorce.asso.fr

Contacts presse :
Elodie PAYEN
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Le **Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)** rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 200 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.
Suivre le CIBE sur www.cibe.fr Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

Contacts presse :
Martine LAUSSEURE (AGM communications)
06 15 02 82 60
media@amgpresse.com
martine@lausseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire
ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).
Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.
Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.
www.enerplan.asso.fr

Contacts presse :
Ondine MURAT
ondine.m@tmarkoagency.com
06 45 27 01 57

La **Fédération des Services Énergie Environnement (FEDENE)** regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir de solutions d'électrification, de chaleur renouvelable et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie.
Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles, tant des petites et moyennes entreprises que des grands groupes.
Ces 1 500 entreprises locales sont présentes sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros.
Suivre la FEDENE sur www.fedene.fr FEDENE

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI - 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe près de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr in Syndicat des énergies renouvelables

Contacts presse :

viaseva@viaseva.org

L'association **Via Sèva** a été créée en novembre 2000, sa mission est de faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid, aussi bien sur le plan de leurs performance énergétiques et du prix, que de leur impact positif sur l'environnement.

Suivre Via Sèva sur www.viaseva.org